

Liste des délibérations du conseil municipal
Mercredi 5 juillet - publiée le 7 juillet 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à 18h30
sous la présidence de Monsieur le maire

L'an deux mille vingt-trois, le cinq-juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Salomé, s'est réuni dans le lieu de ses séances ordinaires, sous la présidence de Monsieur Pierre Canesse, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance ; convocation affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Etaient présents : Pierre Canesse, Murielle Part, Gauthier Gavory, Véronique Botte, Jean-Michel Hoorelbeke, Angélique Lavoisy, Gaëtan Prensier, Monique Hennebelle, Lionel Nowara, Angélique Moyeux, Christelle Delannoy, Thierry Delparte, Nathalie Croain, Hervé Devaux, Marie Demuer, Valérie Haeesle, Karine Ravassard.

Représentés : Daniel Duquesne donne pouvoir à Jean-Michel Hoorelbeke ; Yvan Vergoten donne pouvoir à Lionel Nowara.

Absents ou excusés : Roger Ryelandt, Vincent Delautre, Sébastien Regucki, Céline Bonnard

Secrétaire de séance : Murielle Part

En exercice :	23
Présents :	17
Procurations :	02
Pris part au vote :	19

Le procès-verbal de la séance du 9 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

1. Décision modificative budgétaire

Oùï l'exposé de Murielle Part, Conseillère déléguée aux finances, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

2. Délibération d'adhésion à l'Ugap - marché électricité

Oùï l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

3. Tarifs : temps méridien - mercredis récréatifs - garderie - ALSH - multimédia - repas à domicile au 1^{er} septembre 2023

Oùï l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

4. Révision des loyers bâtiments communaux

Oùï l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

5. Délégation du conseil municipal du Maire au titre de l'article L 2121-22 du C.G.C.T.

Oui l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal prend acte des décisions du maire.

6. Le régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions sujétions expertise et engagement professionnel (RIFSEEP) - Filières technique et animation cadre B

Oui l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

7. Délibération portant sur la mise en place du télétravail

Oui l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

8. Délibération instaurant la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire de ses agents dans le cadre d'une procédure de labélisation

Oui l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

9. Délibération instituant l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires

Oui l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

10. Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité.

Oui l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

11. Délibération relative à la signature d'une convention d'adhésion au service mission d'intérim territorial du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord pour la mise à disposition d'agent.

Oui l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

12. Création de poste

Oui l'exposé de Monsieur le maire, le Conseil municipal le Conseil municipal a adopté la présente délibération à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le maire lève la séance.

Salomé, le 5 juillet 2023

Pierre Canesse
Maire

